

Ecole AUX 4 VENTS- La Couture Boussey

Conseil école n°2 du 30/03/2018

Enseignants : Dominique DUVAL – Linda GOMEZ – Aude BUISSET – Caroline LAFERTE

-Yohan DEMEYER - Julie ALLAIN –Celia CHANU – Adèle LECOMTE – Adeline Demeulle

RPE : Ernestina OSMONT – Veronique LARCHER– Sandrine SALESSES –~~Angélique PIVERT~~
Amandine DESCANPS.

Mairie : Mme NICOLAS - Mme MICHEL

Début de séance à : 18h00

ORDRE DU JOUR

- 1 Rythmes scolaires rentrée 2018
- 2 Effectifs rentrée 2018
- 3 Travaux
- 4 Budget 2018
- 5 Coopérative scolaire
- 6 Projets 2018/2019
- 7 Projets 2^{ème} semestre
- 8 Questions représentants parents d'élèves :

1 rythmes scolaires

retour à 4 jours à la rentrée 2018

Nom école : Ecole Elem ⁿ Aux 4 vents 27750 La Couture Boussey	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe
Horaires de classe MATIN	9h00	12h15	9h00	12h15			9h00	12h15	9h00	12h15
Pause méridienne 1h30 minimum										
Horaires de classe APRÈS-MIDI	13h15	16h30	13h15	16h30			13h15	16h30	13h15	16h30

2 Effectifs rentrée 2018

163 élèves prévus à ce jour

Cp 32

ce1 34

ce2 37

cm1 37

cm2 23

3 travaux

Point sur travaux portail et sécurisation : toujours en attente du retour pour accord de subvention du conseil départemental.

Autres travaux : mairie ?

Question rpe : n°2 Quand sera installé le TBI pour la classe de Mme Buisset ?

Mme Nicolas précise que l'installation des 2 TBI manquants est prévue d'ici la fin de l'année.

Mme Duval rappelle son souhait d'une visite des TBI existants pour remise à jour et prévoir le remplacement des lampes.

4 Budget 2018

Le budget de fonctionnement de l'école reste inchangé. Celui-ci étant calculé par élève, il est réactualisé en fonction de nos effectifs à la rentrée 2017

Nous avons sollicité l'aide de la mairie pour nous aider un projet action culturel pour 2018/2019 (arbre monde) dont nous vous donnerons le détail plus tard.

La subvention de la commune à la coopérative scolaire est également maintenue (10€/élève)

Je renouvelle la nécessité d'envisager un budget exceptionnel pour le remplacement des manuels suite à la mise en place des nouveaux programmes 2016.

Une évaluation des besoins prioritaires va être faite par l'équipe enseignante.

5 coopérative scolaire

Cotisations coopérative (dons des familles) : 1146€

Vente photos : 3440 € vente des photos aux familles

2215.85 € achat des photos au photographe par la coopérative

▶ 1224.15 € de bénéfices pour la coopérative. (Bénéfice 2015/2016 : 1288.05€)

Entrées diverses :

- marché de Noël don « les enfants d'abord » 471 € + 127.85 € de revente d'objets

- Jeff de Bruges : achats parents 873.30€ achat coopérative 652.35€ soit un bénéfice de 220€.

6 Projets 2018/2019

- résidence artiste 2018/2019 « arbre du monde »

Dossier de demande de subvention en cours. (Education Nationale 2500€, DRAC 5000€, OCCE 500€) Il a été présenté une demande de subvention exceptionnelle à la Commune de 2000 €

Le coût total de cette action culturelle s'élève à 10 000 €

Présentation des objectifs et Description de l'action

- chorale/chant : Projet de l'intervention d'un groupe musical « Cabrioles » au cours de l'année 2018/2019. Cette action sera financée par la coopérative scolaire. L'adhésion USEP pour tous les élèves de l'école pourra être suspendue pour cette année pour reporter son coût sur le financement de cette action.

7 projets 2^{ème} semestre

Classe transplantée « volcans » aux Estables

Les CM1 partiront du lundi 9 avril au samedi 14 avril aux Estables) **en car** suite aux grèves SNCF annoncées pour cette période. Mme Laferté expose brièvement le programme de ce séjour en Auvergne.

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui a accepté de prendre en charge le surcoût du transport en car par rapport au transport SNCF initialement prévu.

Il est fait un tour de table au cours duquel les enseignants présentent l'état d'avancement de projets en cours et d'éventuels nouveaux projets.

8 Questions diverses

- 1 Pourquoi les accompagnateurs à la piscine doivent attendre à l'extérieur du bassin : c'est stipulé dans le règlement intérieur de la piscine de Pacy sur Eure. Dans le passé, il y a eu des soucis avec des parents au bord du bassin qui intervenaient auprès des maîtres-nageurs et des enseignants sur les activités proposées aux élèves. Il a donc été décidé que les accompagnateurs n'accèderaient plus au bassin.
- 2 Existe-t-il une réglementation sur le nombre d'accompagnateur lors des sorties scolaires ?

Oui, Voir BOHS N° 7 du 23 septembre 1999 sur education.gouv.fr.

Ce BO reprend toute la réglementation des sorties scolaires selon leur nature (contenu, durée, lieu, âge des enfants....)

Fin de la séance : 19h30

A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in two rows. The top row contains five signatures, with the second one crossed out and the word 'absent' written above it. The bottom row contains three signatures.